
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 9 mai 2023

Présents : Bosson Jean-François, Degenève Patrick, Detraz Laurent, Bosson Hervé, Gaillard Laurent, Von Arx-Dupraz Chantal, Julienne Marcel, Hominal Francis, Charrat Michel, Bisetti Mélodie, Chiappani Mylène, Morandi Loris.

Excusés : Gardrinier Jennyfer, Ruhin Marie-Luce, Isabelle Dupraz.

Absent : néant

Secrétaire de séance : Marcel Julienne.

Urbanisme

1°) Modification PLU de Bogève. Demande d'avis. Pas de remarque. Avis favorable.

2°) demandes d'urbanisme

- PC Delorme, 325 impasse des Meulières. L'architecte des bâtiments de France a émis un avis défavorable pour diverses raisons : trop d'ouvertures, enduit de façade non approprié. L'avis s'impose dans le cas de réciprocité. Les services ont été invités à venir sur place, pour qu'ils se rendent compte qu'il n'y a pas de vis à vis par rapport aux Meulières, mais ne peuvent venir qu'en août.
- Demande renouvellement CU Vachoux Gilbert sur un terrain à La Crosse. Ils demandent à conserver le terrain constructible. Avis favorable mais la DDT n'instruit plus les CU. Rencontrer les pétitionnaires pour faire le point.
- DP Angelloz Nicoud Valérie, 965 route de la Corbière. Pose de panneaux solaires. Avis favorable.
- Permis de démolir Naudet Eric, 285 route Chez Calendrier, démolition du garage. Avis favorable. Avant-projet de construction d'une nouvelle annexe.
- DP Wauquier Arnaud, 310 route de Curseille, pose de panneaux solaires. Avis favorable.

3°) OAP

La remise en état du terrain se fera après les foins.

Demander de nouvelles dates à Mr Sartori, conseiller et assistant, pour visiter des opérations immobilières déjà réalisées.

Baux ruraux

Afin de répondre au recours de Mr Camille Donche sur l'attribution des baux ruraux, Maître Drache a été missionnée pour défendre la commune après une erreur de forme sur la délibération.

Le Maire demande d'abroger cette délibération. Les parcelles seront fanées par une entreprise privée et le foin sera vendu. Les fermages payés par les agriculteurs leur seront remboursés.

Relancer la consultation dans la prochaine Santadrionne avec comme critère « agriculteur actif n'ayant pas atteint l'âge de la retraite ». Décision votée pour à l'unanimité.

Régularisation / Echange de terrain

Route du Plâne : une délibération avait été prise pour régulariser la partie longeant la maison de Mr et Mme Gaillard Laurent qui était en vente. L'acte n'a pas pu se faire dans les temps et la maison est vendue. Refaire la délibération en mentionnant les noms des acquéreurs.

Terrain hangar communal : échanger le terrain communal qui se trouve à côté du hangar avec une partie de la propriété Dykcik, créer une servitude. Echange sans soulte à surface équivalente.

L'augmentation des honoraires de Mme Bernardet est validée.

Feux tricolores Curseille

Dans le cadre de la traversée de Curseille, et afin de sécuriser la traversée des vaches sur la D 20 du Gaec Le Plâne, demander la pose de feux tricolores. Les travaux sont estimés à 30 000 €. Le département et le Syane prennent en charge une partie des réalisations étant donné qu'il s'agit de sécurité. Projet voté à l'unanimité.

Travaux carrefour la Corbière

Trois devis validés :

- Reprise trottoir et bordures 17 543 € HT (pris en charge par la commune)
- Goudron + fourreau télécom et électricité en attente sous le goudron 32 990 € HT (pris en charge par le Département)
- Marquage au sol 2845 € HT (pris en charge par la commune)

Remplacement luminaires chef-lieu

Un devis a été demandé à Degenève Electricité pour remplacer les coffrets de sécurité, les mas et les luminaires au chef-lieu. Coût 6548 € HT. Devis accepté.

Circulation massif Vouan

Les communes de Viuz, Fillinges et St André ont pris chacune un arrêté pour réglementer la circulation dans le massif de Vouan. Des panneaux de signalisation seront installés sur chaque commune. Des laissez-passer seront délivrés aux ayant-droits et aux chasseurs.

Questions diverses

Une convention avec Enedis a été signée pour déplacer le coffret électrique de la salle des fêtes. Approuver cette convention par une délibération.

Projet centrale hydro-électrique : faire un état des lieux avec un huissier avant signature de la convention.

Point sur les sujets à écrire sur la Santadrionne.

Point sur les articles du bulletin municipal. Les derniers articles sont à transmettre pour le 15 mai dernier délai.

Félicitations à Loris conseiller municipal pour la naissance de sa fille Eléna née le 11 avril.